

**RH****formation**

# **PRÉPARATION AU CONCOURS INTERNE DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR PRINCIPAL SPÉCIALITÉ INFORMATIQUE DE LA VILLE DE PARIS**

Le bureau de la Formation offre aux agents des administrations parisiennes la possibilité de suivre une préparation au concours interne de Technicien Supérieur Principal (spécialité informatique) prévu à partir d'octobre **2013**. Pour s'inscrire à la préparation, il convient de compléter la fiche d'inscription, de la faire viser par son supérieur hiérarchique ainsi que par le responsable de formation de sa direction et de la retourner au plus tard le **23 mai 2013** au bureau de la formation, 2, rue de Lobau - 75004 Paris



## **1 - ACCÈS À LA PRÉPARATION**

Les candidats à la préparation doivent :

**Remplir les conditions du concours interne :**

- être fonctionnaire ou agent non titulaire de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale ou hospitalière ;
- et compter, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours au moins 4 année(s) de services publics (civils ou militaires) ;
- et être en fonction au jour des épreuves.

### **INFORMATION**

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours. Il appartient aux agents de vérifier eux-mêmes auprès du bureau de gestion qu'ils remplissent effectivement les conditions de participation au concours.

## 2 - MÉTIERS

Les techniciens supérieurs de la commune de Paris, grade technicien supérieur principal dans la spécialité informatique, peuvent intervenir au titre de la maîtrise d'ouvrage ou de la maîtrise d'œuvre. Ils sont notamment chargés de recueillir et formaliser les besoins, d'aider les utilisateurs à rédiger un cahier des charges, de développer, de paramétrer et d'assurer les recettes fonctionnelles ou techniques permettant de réceptionner, dans le cadre des systèmes d'information de la Ville de Paris, des applications nouvelles ou des évolutions souhaitées pour les solutions logicielles en cours d'utilisation. Ils peuvent être chargés d'intégrer dans l'environnement de production ces solutions logicielles et contribuer au bon déroulement de leur exploitation. Ils peuvent administrer et exploiter des bases de données. Ils peuvent également assurer l'installation et le maintien en condition opérationnelle, à un niveau optimum de fonctionnement, de sécurité et de disponibilité des équipements de systèmes informatiques, de réseau, ou de télécoms.

## 3 - NATURE DES ÉPREUVES DU CONCOURS INTERNE

### ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ

Examen sur dossier des titres, des travaux et de l'expérience professionnelle dans le domaine de l'informatique d'après les documents remis au moment de l'inscription :

- lettre de motivation
- curriculum vitae
- pièces retraçant l'expérience professionnelle

### ÉPREUVE D'ADMISSION

L'épreuve consiste en un entretien avec le jury d'une durée maximale de 5 mn, permettant au candidat de mettre en valeur son parcours et son projet professionnel. Cet exposé est suivi d'une conversation avec le jury destiné à apprécier la capacité du candidat à exercer les missions dévolues à un technicien supérieur principal dans la spécialité informatique, tout particulièrement au regard de ses motivations, de ses connaissances techniques, de son aptitude à travailler avec des interlocuteurs variés et de son aptitude à l'encadrement.

*Durée de l'entretien : 25 mn maximum*

## 4 - CONTENU ET DÉROULEMENT DE LA PRÉPARATION

**Contenu** : préparation à l'épreuve écrite d'admissibilité et à l'épreuve orale pour les personnes admissibles

**Calendrier prévisionnel** : conférence relative à l'épreuve écrite courant juin 2013 et jury fictif pour les admissibles, septembre/octobre 2013.

### INFORMATION

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours. Il appartient aux agents de vérifier eux-mêmes auprès du bureau de gestion qu'ils remplissent effectivement les conditions de participation au concours.

## 5 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

- Marie-Annick Robert : 01 42 76 67 24

GESTIONNAIRE FORMATION

- Eliane Venkatapen : 01 42 76 44 27

# Fiche d'inscription ..... ➤ à retourner

au bureau de la formation 2 rue de Lobau 75004 Paris

**au plus tard le 23 mai 2013**

## INFORMATION

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours. Il appartient aux agents de vérifier eux-mêmes auprès du bureau de gestion qu'ils remplissent effectivement les conditions de participation au concours.

## Fiche d'inscription à la préparation au concours interne de technicien supérieur principal spécialité informatique

### Agent

Nom .....

Prénom .....

Grade .....

Matricule .....

Adresse personnelle .....

Code postal

Ville .....

E-mail .....

Téléphone .....

### Affectation

Direction .....

Bureau ou service .....

Adresse de votre lieu de travail .....

Code postal

Ville .....

E-mail .....

Téléphone .....

Conformément aux dispositions de l'accord cadre formation du 12 mai 2010, les agents bénéficiaires de la préparation en salle verront leurs droits déduits de la façon suivante : mobilisation forfaitaire de 20 heures (DIF)

 Agent porteur d'un handicap  oui  non

Joindre les justificatifs, si vous avez besoin d'aménagement d'épreuves.

### Avis DU CHEF DE SERVICE

favorable  défavorable

Nom .....

Date (cachet du service) .....

Signature .....

### Avis DU RESPONSABLE DE FORMATION DE VOTRE DIRECTION (voir liste au dos)

favorable  défavorable

Nom .....

Date (cachet de la direction) .....

Signature .....

Les 2 avis sont  
**OBLIGATOIRES**,  
toute fiche  
incomplète  
sera rejetée.

Toute fiche d'inscription ne comportant pas les visas requis ne pourra être prise en compte.

Il convient de compléter la fiche d'inscription, de la faire viser par son supérieur hiérarchique et par le responsable de formation de sa direction et de la retourner au bureau de la formation de la DRH 2 rue de lobau 75004 Paris

# Responsables de formation

Nom	Téléphone	Direction
Morgane Garnier	01 42 76 52 48	Cabinet du Maire - Hôtel de Ville 75116 Paris R.P.
François-Marie Allain	01 42 76 54 56	Secrétariat général du Conseil de Paris - Hôtel de Ville 75196 Paris R.P.
Martine Angelergues	01 42 76 59 60	Information et communication - 4, rue de Lobau 75004 Paris
Michel Bezut	01 42 76 35 14	Inspection générale - 17, boulevard Morland 75004 Paris
Laure Berthinier Arthur Inglebert	01 42 76 32 48 01 42 76 48 70	Secrétariat général - Hôtel de Ville 75196 Paris R.P.
Jérémie Jourdain Monique Chauliaguet	01 42 76 73 36 01 42 76 50 56	Direction des usagers, des citoyens et des territoires - 4, rue de Lobau 75004 Paris
Marie-Odile de Berry-Mathieu Murielle Benech	01 42 76 21 74 01 42 76 21 74	Finances - 17 Boulevard Morland 75004 Paris
Ronan Jaouen	01 42 76 54 73	Ressources humaines - 2, rue de Lobau 75004 Paris
Delphine Poncin	01 43 47 63 50	Systèmes et technologies de l'information - 227, rue de Bercy 75012 Paris
Benoît Barathe	01 71 27 01 05	Direction de l'immobilier, de la logistique et des transports de la Ville de Paris - 207, rue de Bercy 75012
Bertrand Lechenet Philippe Cerani	01 42 76 42 10 01 42 76 42 83	Affaires juridiques - 4, rue de Lobau 75004 Paris
Audrey Henry	01 42 76 85 68	Affaires culturelles - 37, rue des Francs Bourgeois 75004 Paris
Amandine Rouah	01 42 76 26 99	Affaires scolaires - 3, rue de l'Arsenal 75004 Paris
Claire Thillier Marika Angelini	01 43 47 71 99 01 43 47 70 27	Action sociale enfance et santé - 94-96, quai de la Rapée 75012 Paris
Thierry Sargueil Valérie Maldotti	01 43 47 60 81 01 43 47 73 25	Familles et petite enfance - 94-96, quai de la Rapée 75012 Paris
Annie Bretecher	01 42 76 39 53	Urbanisme - 17, boulevard Morland 75004 Paris
Brice Dubois	01 71 19 20 13	Développement, économie, emploi et enseignement supérieur - 8 rue de Cîteaux 75012 Paris
Françoise Houvenaghel	01 42 76 30 71	Jeunesse et sports - 25, boulevard Bourdon 75004 Paris
Sylviane Romier	01 42 76 24 39	Logement et habitat - 17, boulevard Morland 75004 Paris
Rémi Lecomte	01 43 47 80 13	Patrimoine et architecture - 98, quai de la Rapée 75012 Paris
Catherine Galloni-d'Istria	01 71 28 56 49	Propreté et eau - 103, Avenue de France 75639 Paris Cedex 13
Laurence Naut	01 71 28 52 92	Espaces verts et environnement - 103, Avenue de France 75639 Paris Cedex 13
Sylvie Pengam	01 42 76 76 88	Prévention et protection - Caserne Napoléon I Place Baudoyer 75004 Paris
Laurence François	01 40 28 73 50	Voirie et déplacements - 40, rue du Louvre 75001 Paris
Sylvie Thiery	01 53 26 69 40	Délégation à la politique de la ville et à l'intégration - 6, rue du Département 75019 Paris
Lamia Sakkar	01 71 28 60 14	Direction des achats - 95, Avenue de France 75639 Paris Cedex 13
Julien Wolikow	01 44 67 16 28	Centre d'action sociale de la Ville de Paris - 5, Bd. Diderot 75012 Paris
Séverine Dubosc	01 40 79 51 96	ESPCI - 10 rue Vauquelin 75231 Paris cedex 05
Marc Gayda	01 56 02 61 12	EIVP - 15, rue Fénelon 75010 Paris
Marie-Laure Damblon Nazha Bachara	01 80 05 41 30 01 80 05 40 32	EPPM - 27 rue des Petites Ecuries 75010 Paris.